

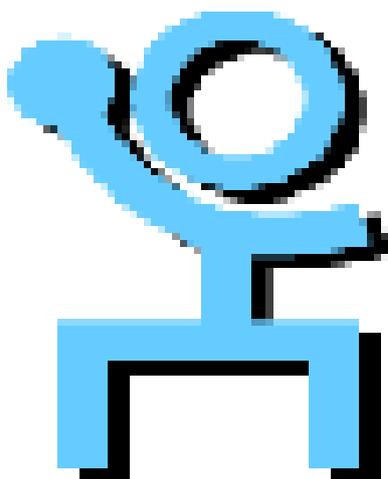
<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2880>



01/09/08

# Réforme des collèges en 2009-2010

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Actions syndicales -



Publication date: mercredi 14 janvier 2009

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

# Réforme des collèges : vite fait, mal fait ?

Cinq arrêtés parus au J.O. du 05/08/08  
fixent les nouveaux programmes d'enseignement  
au collège : en Français,  
Maths, Physique-Chimie, SVT et Technologie,  
EPS, Arts plastiques et éducation musicale,  
Histoire-Géographie.

## Entrée en vigueur des nouveaux programmes :

- 6ème -> rentrée 2009
- 5ème -> rentrée 2010
- 4ème -> rentrée 2011
- 3ème -> rentrée 2012

### Attention !

Les programmes de Maths, Physique-Chimie,  
SVT et Technologie sont applicables à la rentrée  
2009 à tous les niveaux.  
Ces programmes seront publiés officiellement au  
B.O. du 28/08/08.

## Epreuve d'Histoire des Arts au brevet :

annoncée pour la session 2009, cette épreuve  
est repoussée à la session 2010.

Ce calendrier très serré, qui prend même de  
court ses instigateurs (cf. épreuve d'Histoire des  
Arts), laisse penser que les consultations mises  
en place auprès des équipes disciplinaires, n'ont  
pas pu être réellement prises en compte dans les  
versions définitives des programmes.

Les collègues de collège ont une année seulement  
pour se familiariser avec les nouvelles directives,  
qui auront été élaborées sans qu'on  
connaisse précisément au préalable les orientations  
pédagogiques choisies pour le lycée :  
- quelle

continuité et quelle cohérence pourra-t-il y avoir dans les programmes et les méthodes, entre le collège et le lycée ?

– Y a-t-il seulement une volonté de travailler sérieusement sur la pédagogie et les contenus, ou faut-il faire une réforme à la va-vite pour adapter l'enseignement aux conditions créées par les suppressions massives de postes ?